

OBJET

Date : 15 juillet 2025

Présents : Mesdames les Professeures Marie BEYLOT-BARRY, Sandrine DABERNAT, Laura RICHERT et Claire ROUBAUD*, Messieurs les Professeurs Pierre DUBUS*, Pierre MERVILLE, Patrick DEHAIL, Didier GRUSON, Éric DOBREMEZ, Igor SIBON, Jérôme HARAMBAT* et Jean-Philippe JOSEPH*, Mesdames les Docteurs Valérie BERNARD et Hélène CASSOUDESALLE, Messieurs les Docteurs Cédric GIL-JARDINÉ et Aurélien TRIMOUILLE, Mesdames Chloé PASLIN, Amandine PROCEDES et Esther VIRET, Monsieur Simon CHIROL, Madame Jeanne PATARD (CHU de Bordeaux) et Madame Sylvie JUSTOME (Mairie de Bordeaux).

Excusés : Madame la Professeure Claire MAJOUFRE, Mesdames les Docteurs Marie-Christine BEAUVIEUX et Chantal BERGEY, Monsieur le Professeur Alexandre OUATTARA, Messieurs les Docteurs Florent GUERVILLE, Laurent MAILLARD et Philippe DOMBLIDES (Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Nouvelle-Aquitaine).

4 de ces membres ont donné pouvoir.

* membres invités permanents

Ordre du jour : Formation Plénière

Monsieur le Doyen présente aux membres du Conseil, Madame Jeanne PATARD qui assure l'intérim de Madame Elise DOUCAS, Directrice des Affaires Médicales - CHU de Bordeaux, pour le Conseil de juillet et Madame le Médecin Chef Adjoint Véronique GARDET qui remplace Monsieur le Médecin Général Marc PUIDUPIN, Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué.

1. Approbation du procès-verbal des séances du 10 juin et du 30 juin 2025 (CR Formation Restreinte)

Monsieur le Doyen soumet à l'approbation des membres du Conseil le procès-verbal des séances du 16 juin et du 30 juin 2025 (CR Formation Restreinte).

Le procès-verbal des séances du 10 juin et du 30 juin 2025 (CR Formation Restreinte) est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Les procès-verbaux des Conseils de l'UFR Sciences Médicales sont disponibles sur le site internet du Collège Santé à l'adresse suivante :

<https://sante.u-bordeaux.fr/college-sante/nos-composantes/ufr-sciences-medicales/deliberations-annees-anterieures>

2. Textes officiels

- LOIS

➤ [LOI n° 2025-580 du 27 juin 2025 \(J.O. du 28 juin 2025\) visant à améliorer l'accès aux soins par la territorialisation et la formation \(1\).](#)

➤ [LOI n° 2025-581 du 27 juin 2025 \(J.O. du 28 juin 2025\) sur la profession d'infirmier \(1\).](#)

- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

➤ [Arrêté du 10 juin 2025 \(J.O. du 25 juin 2025\) modifiant l'arrêté du 23 septembre 2022 fixant les taux de la prime d'enseignement supérieur et de recherche des membres du personnel titulaire enseignant et hospitalier.](#)

➤ [Arrêté du 10 juin 2025 \(J.O. du 25 juin 2025\) modifiant l'arrêté du 23 septembre 2022 fixant le taux de la prime d'enseignement supérieur et de recherche des enseignants des universités titulaires de médecine générale.](#)

3. Informations

➤ Election à la Présidence de l'Ordre des Médecins

Monsieur le Doyen informe le Conseil de l'élection du Professeur Stéphane OUSTRIC, médecin généraliste, à la Présidence de l'Ordre des Médecins depuis le 25 juin 2025.

Monsieur MERVILLE indique également que le Docteur Philippe DOMBLIDES siège au Conseil national de l'Ordre des Médecins.

➤ Création du CHU de Guyane

Les membres du Conseil sont informés de la création du 33^{ème} CHU, localisé en Guyane. Il s'agit du 4^{ème} territoire d'outre-mer à disposer d'un centre hospitalo-universitaire.

La convention a été signée le mardi 16 juin 2025 entre l'Université de Guyane et le Centre hospitalier régional.

➤ Gestion d'une situation médicale en stage hospitalier

Monsieur MERVILLE informe le Conseil d'un cas de discrimination envers un étudiant sur un lieu de stage en lien avec des difficultés psychiatriques.

Une lettre rédigée par le Professeur Thomas BIENVENU est lue par Monsieur le Doyen et sera diffusée à l'ensemble de la communauté HU dans le but d'alerter et de prévenir ce genre de situation inacceptable.

La lettre sera disponible *en pièce attachée*.

➤ Oraux de PASS

Monsieur le Doyen présente un rapide état des lieux des oraux de PASS et LAS en 2024-2025 :

MEM-G : oral sur un graphe

MEM-T : oral sur un texte

Les étudiants passent ces 2 oraux.

Concernant les moyennes du PASS :

Médiane note oraux	
MEM-G	MEM-T
16,0	13,8

Concernant les moyennes du LAS :

Médiane note oraux	
MEM-G	MEM-T
12,0	9,4

Les jurys sont composés notamment de 2 personnels HU et d'un élu du Conseil de l'ordre, ce qui permet d'avoir une analyse complète.

Concernant la LAS, le niveau est moins élevé en comparaison à celui du PASS : cela est dû au fait que toutes les disciplines soient présentes (STAPS, SDV, droit, éco-gestion, chimie...).

La note de parcours peut varier de façon importante en fonction de la composante non médicale choisie.

➤ Bilan des ECOS 2025

Un diaporama est présenté aux membres du Conseil comportant :

- une analyse de corrélation des notes des EDN et des ECOS sur l'année 2024 et l'année 2025
- une analyse sur l'évolution du gain de places pour Bordeaux
- le taux d'échec entre Bordeaux et le National

Bordeaux se classe à la 3^{ème} place nationale pour la note d'ECOS.

Des enseignants de différentes disciplines informent le Doyen de l'absentéisme des étudiants en ECOS de stage et en correction d'ECOS à l'approche des EDN.

La mise en place d'un enseignement facultaire méthodologique est prévue en DFASM 1 et DFASM 2.

Concernant les grilles de DIOSEL, un travail de simplification a été fait afin de faciliter le remplissage de celles-ci. Cela permettra d'éviter l'intervention du service de la scolarité.

➤ Point R2C

Le calendrier des EDN/ECOS est affiché aux membres du Conseil :

- **EDp** : 15 au 17 juillet 2025
- **ED 2025** : 20 au 23 octobre 2025 (secours **24/10 et 27/10**)
- **EDr** : 13 & 14 janvier 2026
- **ECOS 2026** : 19-20-21 mai 2026
- **Décalage les 27 et 28 mai 2026 (secours le 29 mai)**
- **Sécurisation**
 - Annulation possible de 1 à 3 stations : **soumis au CNG**
 - Sauvegarde locale des grilles : **soumis au CNG**

Monsieur MERVILLE expose en suivant les différents cas possibles pour les auditeurs libres et les redoublants en échec ainsi que les dates de la procédure d'appariement.

4. Convention constitutive entre le CHU et l'Université de Bordeaux : avenant

Monsieur le Doyen soumet au vote du Conseil l'avenant à la Convention constitutive. Celui-ci vise à prolonger la validité de la convention en cours jusqu'au 31 décembre 2025.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

5. Conférences d'Internat : modifications des tarifs d'inscription - année 2025-2026

Monsieur le Doyen présente les tarifs modifiés des conférences d'internat :

	Anciens tarifs 2024/2025	Nouveaux tarifs 2025/2026
DFASM 1	120 €	150 €
DFASM 2	150 €	120 €
M1 Tour d'été	80 €	80 €
M2 Tour d'été	90 €	90 €

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

6. Questions pédagogiques

➤ DFGSM 2 : modifications et livret d'enseignement

Madame la Professeure Sandrine DABERNAT informe les membres du Conseil des modifications apportées au livret d'enseignement de DFGSM 2.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés, sous réserve de modifications (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ DFGSM 3 : modifications et livret d'enseignement

Monsieur le Professeur Éric DOBREMEZ présente aux membres du Conseil les modifications apportées au livret d'enseignement de DFGSM 3.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés, sous réserve de modifications (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ DFASM 1 : modifications et livret d'enseignement

Monsieur le Professeur Patrick DEHAIL fait part aux membres du Conseil des modifications apportées au livret d'enseignement de DFASM 1.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés, sous réserve de modifications (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ DFASM 2 : modifications et livret d'enseignement

Madame la Professeure Marie BEYLOT-BARRY et Monsieur le Professeur Jérôme HARAMBAT énoncent aux membres du Conseil les modifications apportées au livret d'enseignement de DFASM 2.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés, sous réserve de modifications (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ DFASM 3 : modifications et livret d'enseignement

Madame la Professeure Claire ROUBAUD et Monsieur le Professeur Didier GRUSON informent les membres du Conseil des modifications apportées au livret d'enseignement de DFASM 3.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés, sous réserve de modifications (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Contrôles continus DFASM 1 et DFASM 2 pour l'année universitaire 2025-2026

Monsieur le Professeur Pierre MERVILLE présente aux membres du Conseil les modifications apportées aux contrôles continus DFASM 1 et DFASM 2.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés, sous réserve de modifications (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Les livrets d'enseignement du DFASM 2 au DFASM 3 sont disponibles sur le site internet du Collège Sciences de la Santé à l'adresse suivante : <https://sante.u-bordeaux.fr/formations/de-en-sante/medecine> et sur la plateforme MOODLE.

➤ Modalités de contrôle des connaissances du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée pour l'année universitaire 2025-2026

Monsieur le Professeur Pierre MERVILLE présente aux membres du Conseil les modalités de contrôle des connaissances du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée. Des modifications doivent être apportées, les M3C seront représentées au prochain Conseil.

Le vote est reporté au Conseil du 8 septembre 2025.

7. Troisième cycle

➤ Organisation des thèses de Médecine Générale

Monsieur le Professeur Jean-Philippe JOSEPH présente et commente la mise en place de la 4^{ème} année de DES de médecine générale ainsi que les répercussions sur l'organisation et les soutenances de thèses. Un bilan chiffré est projeté pour donner un aperçu sur les dernières années universitaires écoulées, du nombre d'inscriptions en DES, du nombre de thèses soutenues et celles qui ne le sont pas encore.

Enfin, Monsieur JOSEPH affiche les prévisions pour la dernière promotion :

- **Promo 2023** : 120 soutenances à organiser entre septembre et octobre 2026 (hypothèse pessimiste avec absence de soutenance antérieure, en supposant 50% des étudiants acceptant travail en binôme)
- **Promo avant 2023** : 463 thèses à soutenir dont 165 nécessiteront dérogation en novembre 2026
Si hypothèse de 30% de thèses en binômes : 324 soutenances à organiser dont un minimum de 115 pour éviter les dérogations
- **Au total il faut prévoir de septembre 2025 à fin octobre 2026 235 jurys (120+115)**

➤ Demande de création de DU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DU THERAPIES MANUELLES ET PHYSIQUES ET TRAUMATOLOGIE DU SPORT AU MAROC	Professeur Olivier GILLE Professeur Jean-Marc VITAL (co-responsable)

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Demandes de modifications de DU-DIU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DU ECHOSCOPIE DE DEPISTAGE DES CARDIOPATHIES RHUMATISMALES CHRONIQUES (CRC) EN ZONE D'ENDEMIE	Professeur Stéphane LAFITTE
DIU FORMATION DES ASSISTANTS EN RECHERCHE CLINIQUE ET DES TECHNICIENS DES ESSAIS CLINIQUES (FARC-TEC)	Professeur Pierre-Olivier GIRODET
DIU URGENCES ET PATHOLOGIES PERINATALES	Professeur Loïc SENTILHES Docteur Hugo MADAR (co-responsable)
DIU MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE en e-learning	Docteur Florent GUERVILLE Professeur Claire ROUBAUD (co-responsable)

Les membres du Conseil donnent un avis favorable des membres présents et représentés (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

8. Questions diverses

- La date de parution de l'arrêté concernant les nouveaux postes d'internes n'est pas encore connue.
- Monsieur MERVILLE confirme que les dates des EDN ne seront plus modifiées.
- Des changements pourront être faits à la suite des différentes réunions pédagogiques au sujet de la réglementation sur la consultation des copies. Le but sera de pouvoir donner aux étudiants la visibilité des copies sans les corrections puis corrigées après les délibérations sur la plateforme THEIA. Une mention peut également s'afficher sur les questions neutralisées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Prochaine réunion : Lundi 8 septembre 2025

Bordeaux, le 15 juillet 2025

Pr Pierre MERVILLE

Doyen de la Faculté de Médecine